



## COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE QUIMPERLE RURAL

Réunion du 26 octobre 2016 au restaurant Gare la Fo.

---

### *Présentation du Plan Local de Déplacements*

---

Michel FORGET, adjoint à l'urbanisme, explique que depuis de nombreuses années, des problèmes de vitesses et de déplacements ont été constatés et la question de la place des vélos se pose.

La municipalité souhaite adopter ce PLD avant l'été 2017.

Un bureau d'étude a été missionné pour bâtir ce plan d'actions avec des objectifs précis (Cf Power Point). Ces objectifs sont déjà inscrits dans le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit de renforcer l'attractivité du centre-ville, de se questionner sur la place de la voiture présente partout et qui pourrait être un obstacle... Il faut donc avoir un plan d'actions global.

L'étude a commencé par la réalisation d'un diagnostic (cf Power Point contexte territorial).

Le premier constat est la géographie très vallonnée de la ville qui peut rendre certains modes de déplacements plus difficiles.

Le deuxième point est le nombre de véhicules entrant et sortant (soit au pluriel, soit au singulier) de Quimperlé. Un comptage a été effectué en repérant les plaques d'immatriculation. Une pointe a été observée le matin à 8h. De nombreux véhicules viennent des villes alentours (Le Faouët, Tréméven, Arzano...) car de nombreuses personnes travaillent à Quimperlé. Les véhicules qui sortent à cette même heure se dirigent essentiellement vers Lorient. La traversée du Pont du Moulin de la ville à la rue de Pont Aven est très fréquentée. Et un peu moins le boulevard de la gare mais le giratoire était à peine fini.

Il a été constaté que :

38% des véhicules passent dans Quimperlé

40% viennent à Quimperlé.

22% sortent de Quimperlé.

La question se pose de savoir si nous avons les moyens de mieux répartir ces voitures?

Le troisième point concerne le stationnement. On dénombre 1000 places de stationnement en Haute-Ville et 500 en Basse-Ville. Le bureau d'étude a indiqué que c'est un nombre très important. Mais s'il n'y a pas chaque jour des difficultés à se garer, on peut en rencontrer dans certaines rues (Génot, Pont Aven).

Concernant le comportement des automobilistes, il a été remarqué qu'avec la présence de piétons sur les trottoirs ou de vélos, il y avait des changements ce qui incite à encourager les déplacements doux.

Pour les vélos, il existe peu d'endroits faciles d'accès. Et faut-il plus de sentiers balisés pour les cheminements piétons ? Il y a une mise en valeur à faire afin de développer la pratique.

TBK, en activité depuis 2011, reste une alternative intéressante même si le cadencement peut sembler insuffisant.

La question de développer les zones 30 en centre-ville et dans les quartiers résidentiels se pose. On entend parfois qu'à "30, on se traîne". La ville en marche a mené une expérience : un piéton, un cycliste et une voiture sont partis du même point et le piéton et le cycliste sont arrivés avant la voiture.

---

### *Parole aux habitants*

---

Les avis sont partagés sur l'efficacité comparée des ralentisseurs et des chicanes (certains suggèrent l'installation de pots de fleurs qui feraient le même effet ; Gérard Jambou signale que le conseil départemental n'autorise plus les « plateaux berlinois » comme ralentisseurs).

Ainsi, l'efficacité des chicanes aménagées à **Kerrez** semblerait augmentée, si on réalisait des trottoirs en continuité le long de cette rue (il en manque des portions sur quelques dizaines de mètres, ce qui pose un problème de sécurité pour les jeunes enfants à pied ou en poussettes et pour les handicapés en fauteuils.)

Il est précisé à cette occasion que les **radars mobiles** installés ne permettent certes pas de verbaliser les contrevenants, mais en revanche comptabilisent les vitesses enregistrées des véhicules ; il s'avère que 20% roulent au-dessus de la limite fixée dans la zone.

Concernant encore la vitesse des véhicules, il est suggéré de systématiser les **priorités à droite** dans la ville plutôt que de continuer à aménager des ronds-points coûteux et d'étendre à tout le centre-ville la limitation à 30km/h... et à la faire respecter.

Certains **poids lourds** ou gros attelages agricoles traversent trop souvent la ville. Il est demandé que la réglementation en vigueur leur soit appliquée. La difficulté de certains poids-lourds à stationner pour leurs pauses obligatoires pose la question de la création d'un parking qui leur serait dédié, en limite d'agglomération.

La configuration de la ville explique en partie le peu d'utilisation du vélo comme mode « doux » de déplacement. En revanche la taille réduite de l'hyper-centre devrait permettre d'inciter davantage à y circuler **à pied**. Les habitants seraient incités à davantage utiliser **TBK** pour circuler d'un quartier à l'autre si leur « cadencement » était augmenté.

Il est suggéré que la **zone bleue** ne concerne pas la place Saint-Michel le samedi matin pour favoriser le commerce. Dans ce même quartier, il est suggéré que lorsque les travaux sur la chapelle seront terminés, le **sens unique** montant soit conservé dans la rue de l'Hôpital-Frémeur.

Certains regrettent qu'il n'ait pas été possible d'aménager une piste cyclable **boulevard de la Gare**, mais apprécient la réduction de la vitesse à 30km/h, la priorité à droite au débouché de la rue de l'Hôpital-Frémeur et le cheminement piéton le long des nouveaux parkings.

La difficulté de stationnement autour de **Kerjouanneau** devrait être en partie réglée par l'aménagement de nouvelles places de parking, un peu comme cela a été réalisé au stade Alexis Toulliou de Kervidanou.

La question récurrente de **l'assainissement collectif de Gare-la-Forêt** est forcément revenue au débat. Compte tenu du coût de l'opération évalué à 900 000€ (même si un nouveau calcul va être fait qui devrait bénéficier de la baisse générale constatée dans les travaux publics), celle-ci n'est envisagée que si l'agence de l'eau participe au financement. On sait en effet que le plan d'occupation des sols n'envisage pas de nouvelles constructions dans ce secteur, ce qui ne laisse pas espérer de nouvelles taxes de raccordement justifiant les investissements. La décision de l'agence de l'eau est suspendue aux analyses effectuées dans le Froust et le Dourdu, pour voir si un tout-à-l'égoût améliorerait significativement la situation ou si les pollutions sont plutôt d'origine agricole. Réponse peut-être en début d'année. Une autre solution est envisagée d'assainissements regroupés par petites zones dans le secteur.

On sait que cette question des travaux de canalisation le long de la route départementale vers Clohars permettrait d'aménager une **piste cyclable** entre le rond-point des plages et Gare-la-Forêt. L'ensemble de cette route serait limité à 70km/h jusqu'à Clohars-Carnoët.

Par ailleurs, selon des études menées, 42% des installations d'assainissement individuel de Quimperlé ne fonctionnent pas correctement, générant, en particulier par temps de pluie, plus de **pollution** que les établissements industriels de la ville.

Concernant ce même quartier, certaines maisons ne sont toujours pas raccordées au **téléphone** et ne peuvent non plus avoir accès à Internet. La question va être étudiée au niveau de la communauté d'agglomération : nouvelles démarches administratives, fibre optique ?

---

*Point sur les travaux par Gérard JAMBOU :*

---

- Ralentisseur réalisé rue du Couëdic qui sera revu
- Une chicane au lieu-dit Maison Rouge sera réalisée en concertation avec l'ADT
- Les berges de l'Isole sont en phase de finition (fin novembre) ainsi que le bras de décharge (remise en eau réalisée la semaine prochaine)
- Une chicane a été réalisée rue du Gorréquer et tous les riverains sont contents
- Rue Terre de Vannes, les trottoirs ont été refaits et une chicane réalisée
- Route d'Arzano, le rond-point est terminé. Il reste les pavés collés et le traçage à faire
- A partir de l'embranchement de la rue Terre de Vannes, il reste l'enrobé à réaliser sur la route d'Arzano
- Des îlots centraux seront réalisés car il y a un projet de lotissement à Stang An Aman et à terme il y aura un rond-point

- Rue Brémond d'Ars : elle a été refaite par demi-chaussée. Des poids lourds sont passés et ont peut-être contribué à la déformer. La garantie décennale s'achève en 2016 et des analyses réalisées par un laboratoire ont montré quelques malfaçons. Donc une procédure est en cours et la route sera refaite. Mais il faut attendre que l'expert autorise ces travaux.
- Boulevard de la gare : la rampe en béton est terminée et a été financée par le département

---

*Présentation de la nouvelle campagne par Pascale DOUINEAU :*

---

Lors des dernières réunions de quartiers, les habitants ont discuté d'une campagne sur la vitesse et les stationnements gênants. La gendarmerie, la police municipale, la Ville en Marche et les agents de la voirie ont participé avec des habitants volontaires à des réunions de travail. Des campagnes déjà réalisées ailleurs ont été présentées. Il s'est imposé de choisir un langage universel : les émoticônes. Donc des petits monstres seront insérés dans des panneaux de circulation réglementaires et un message sera ajouté en-dessous : « *trop vite ; trop mal garé ; trop pressé ; vous êtes un danger* »



50 panneaux seront répartis sur toute la ville et installés 2<sup>e</sup> quinzaine de novembre, prioritairement devant les écoles.  
Des flyers *Trop mal garé* expliquant la réglementation seront mis à la disposition des habitants. Il sera possible de les mettre sur les pare-brise. D'ailleurs la Ville en marche a déjà écrit un poème qui est mis régulièrement sur les pare-brise.  
Des flyers *Trop pressé* seront également distribués dans les cartables des élèves pour une prise de conscience.  
Les panneaux seront réutilisables.